

N/REF : 20/11/2024 15H09 C:000003 I:02618
V/REF : AC/C06122
V/Email reçu le Mercredi 20/11/2024 à 15H09

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MCM
IMMEUBLE : CHENE MICAULT - MCM
2-14, RUE DU CHENE MICAULT
.
35760 MONTGERMONT

Rennes, le 02 Octobre 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 12 MICAULT - M. FABRI 06 24 88 95 37
LOGEMENT N° 019932, PORTE N°9932, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : REMPLACEMENT RADIATEUR CUISINE
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES RADIATEURS
CONSTAT : RADIATEUR CUISINE FUYARD ET RADIATEUR SALLE DE BAIN PIQUÉ
COUPURE D'EAU
VIDANGE DU CIRCUIT CHAUFFAGE
DÉPOSE DES DEUX RADIATEURS FUYARDS
MISE EN SÉCURITÉ
REMISE EN EAU
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 14/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE
LOCATAIRE ABSENT MALGRÉ LA PRISE DE RENDEZ VOUS

INTERVENTION DU 14/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU RESEAU CHAUFFAGE
DEPOSE RADIATEUR DEFECTUEUX DE LA CUISINE
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU RADIATEUR DANS LA CUISINE
RACCORDEMENT ALIMENTATION
REMISE EN EAU

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BON ETANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

INTERVENTION DU 19/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPRUED 'EAU
VIDANGE RÉSEAU CHAUFFAGE
DÉPOSE RADIATEUR SALLE DE BAIN DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE D'UNE TETE THERMOSTATIQUE
RACCORDEMENT AU CIRCUIT CHAUFFAGE
REMISE EN EAU
PURGE RADIATEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : RÉDUCTEUR DU RADIATEUR DE LA CHAMBRE FUYARD
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 01/10/25 a 16H19 Mme M LEFEUVRE

FM LCOMPTER Email envoyé le 11/09/25 a 10H14 Mme LEFEUVRE

11/09 MALGRÉ PLUSIEURS APPELS A L'OCCUPANT DU LOGEMENT, NOUS RESTONS SANS RETOUR DE SA PART. NOUS ALLONS DONC CLÔTURER CETTE DEMANDE. SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS UNE INTERVENTION, MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR UNE NOUVELLE COMMANDE. CORDIALEMENT

2207: MSG REP
1707: MSG REP
1007: MSG REP + SMS
0807: MSG REP
1806: CT AVEC LE LOCATAIRE QUI NOUS RAPPELLE POUR CALER INTERVENTION (PROBABLEMENT EN AOUT)
1606: MSG REP
1305: MSG REP - RADIATEUR DISPONIBLE
2904: MSG REP - RADIATEUR DISPONIBLE

LE LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 19/03/25 A 10H26 MME M LEFEUVRE

2702: MSG REP

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 21/02/25 A 16H03 MLEFEUVRE@AIGUILLON.COM

2102 : MSG REP
1501: MSG REP

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/11/24 A 17H04 MME M LEFEUVRE

PRÉVOIR ÉGALEMENT LE REMPLACEMENT DU RADIATEUR DE LA SALLE DE BAIN
EN ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
SUITE A DONNER : OUI. LE 14/02/2025 A 14:44

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 21/02/25 A 16:02 MME M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 29/11	1	54,72		82,08
1,00	PBS120-F.P radiateur acier 1050W(+acc.)	4	182,76		182,76
1,00	PBS119-F.P radiateur acier 700W(+acce.)	50	166,34		166,34
TOTAL H.T.					431,18
T.V.A. a 10,00%					43,11
TOTAL T.T.C.En EURO					474,29

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

